

Une économie sans industrie

Lionel Fontagné

Chaire associée à PSE – Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

« The factory free economy », est le titre légèrement provocateur qu'a choisi la direction thématique *Mondialisation et Développement* du Labex OSE coordonné par PSE pour une conférence qui s'est tenue à Paris du 17 au 19 juin¹. Elle constitue l'étape intermédiaire d'un grand projet du CEPREMAP relatif à la transition vers l'économie post-industrielle.

La désindustrialisation s'est accélérée pendant la crise de 2008-2009 dans la plupart des pays avancés. Pourtant, la tendance à la baisse de la part de l'industrie dans l'emploi, voire dans la valeur ajoutée, a commencé des décennies plus tôt, à la faveur du déplacement de l'avantage comparatif des économies émergentes vers des produits à plus haute valeur ajoutée, et d'une part croissante de ces pays dans la demande mondiale : les usines suivent les clients. Cette transition vers une économie sans usine a suscité, en Amérique du Nord et en Europe, des propos alarmants. Pourtant, des sociétés qui, comme Apple, concentrent la recherche et l'innovation aux Etats-Unis, mais n'y ont plus d'usines, pourraient devenir la norme dans l'avenir.

Que peut dire l'analyse économique à propos de ces mutations? La question peut être abordée sous l'angle de préférences des consommateurs « non-homothétiques », c'est-à-dire dont la demande se reporte des biens vers les services au fur et à mesure que leur revenu augmente. Cette approche reproduit le fait que, en coupe instantanée, les ménages ont des parts budgétaires assez différentes pour les principaux postes de dépense selon leurs revenus. Parallèlement, les prix relatifs des biens agricoles, des biens industriels et des services changent avec le développement économique, ce qui peut être expliqué par des gains de productivité différents. En réponse à ces mouvements de prix, les ménages sont amenés à modifier leur consommation, et ce quelles que soient leurs préférences. Ce n'est que récemment qu'il est devenu possible de quantifier l'importance relative de ces deux mécanismes². De plus, ces évolutions sectorielles doivent rester cohérentes avec les faits stylisés de Kaldor caractérisant la croissance au niveau macro-économique, et c'est toute la difficulté sur laquelle ont buté les travaux jusqu'à récemment : concilier ces régularités avec la « déformation » sectorielle de l'économie, en modélisant correctement les effets revenus³.



Les évolutions de l'industrie dans l'OCDE en termes d'emploi ou de valeur ajoutée, depuis 1970, sont globalement en accord avec ce schéma mais globalement seulement. Le secteur des technologies de l'information et de la communication fait exception à la règle de Baumol⁴ selon laquelle l'économie s'orienterait inexorablement vers des activités à plus faibles gains de productivité⁵. Ce n'est pas un hasard : dans ce secteur industriel, la frontière avec les services est ténue, tandis que le fractionnement international des chaînes de valeur est profond. En 2007, 87% des sociétés manufacturières françaises vendaient aussi des services, 33% vendaient majoritairement des services et 26% ne vendaient plus que des services⁶. Et aux États-Unis, une nouvelle catégorie statistique a même vu le jour : les « Factory-Less Goods Producers »⁷. Entre industrie et services, il ne faut plus choisir. ☺

1 <https://sites.google.com/site/ffeconference/home>

2 Timmo BOPPARD, 2011, Structural change and the Kaldor facts in a growth model with relative price effects and non-Gorman preferences, mimeo, Université de Zurich.

3 Nicholas KALDOR, 1961, Capital Accumulation and Economic Growth, In *The Theory of Capital*, ed. by Friedrich A. Lutz and Douglas C. Hague. London: Macmillan.

4 William BAUMOL, 1967, Macroeconomics of Unbalanced Growth: The Anatomy of Urban Crises, *American Economic Review*, 57 (3) : 415-26.

5 Jean IMBS, 2013, Structural Change in the OECD: Some Facts, mimeo, PSE.

6 Mathieu CROZET, Emmanuel MILET, 2013, Is Everybody in Service? The Servitization of French Manufacturing Firms, mimeo, PSE.

7 Andrew BERNARD, Teresa FORT, 2013, Factory-less Goods Producers in the US, mimeo, Tuck School of Business.

à découvrir



5 CRISES, 11 NOUVELLES QUESTIONS D'ÉCONOMIE CONTEMPORAINE

Dans l'esprit des précédents ouvrages de cette collection, des chercheurs analysent

ici, d'une façon souvent inattendue, les cinq crises majeures auxquelles nous sommes confrontés, toutes caractéristiques du désarroi du monde contemporain : crise des élites, de la culture, de la finance, de la société et du climat.

Sous la direction de Philippe Askenazy et Daniel Cohen – Albin Michel



B.A. BA DE L'ÉCONOMIE

Ouvrage publié dans le cadre de l'exposition « L'Économie, Krach, Boom, mue? » (mars 2013) construite autour de douze « fresques »

reprenant de manière visuelle et synthétique quelques-uns des grands thèmes de l'économie. Il est constitué de dialogues organisés entre des enseignants du secondaire, des élèves de seconde et six experts choisis parmi les membres du conseil scientifique de l'exposition.

Sous la direction d'Agnès Benassy-Quéré – Le Pommier



ILLUSION FINANCIÈRE

L'impasse économique dans laquelle la crise financière a plongé des États désemparés, alimentée par une véritable fascination pour les marchés financiers,

occulterait-elle une solution de sortie de crise originale? C'est ce que pense l'auteur de cet ouvrage, qui affirme que la seule politique viable de sortie de crise consiste à financer la transition écologique par une création monétaire massive de la BCE.

Gaël Giraud – Éd. de l'Atelier



L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ

Le marché est plus que jamais une réalité incontournable, qui pèse sur notre organisation sociale et sur notre vie quotidienne.

Est-ce à dire que le marché, à lui seul, fournit les clés de l'avenir? Pour répondre à cette question qui, le plus souvent, suscite des réactions aussi partielles que partiales, l'auteur tient ici la gageure de dresser un panorama objectif et éclairant des économies de marché.

Roger Guesnerie – Le Pommier



LE CAPITAL AU XXIÈME SIÈCLE

La répartition des richesses est l'une des questions les plus vives et les plus débattues aujourd'hui. Mais que sait-on vraiment de son évolution sur le long terme?

Parcourant trois siècles et plus de vingt pays, l'auteur présente et compare des données historiques uniques, offrant une perspective inédite sur les tendances à l'œuvre et un cadre théorique renouvelé pour en comprendre les mécanismes.

Thomas Piketty – Le Seuil (sortie le 4 septembre 2013)

LES MEMBRES FONDATEURS DE PSE-ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE PARIS



INVITÉ

Alexander Moradi, européen avant tout

EST-CE QUE VOTRE SÉJOUR À PSE A ÉTÉ FAVORABLE AUX RECHERCHES QUE VOUS MENEZ ACTUELLEMENT ?

ALEXANDER MORADI Je suis arrivé ici début mai, et malheureusement je repars fin juin. C'est la deuxième fois que je viens à PSE en tant qu'invité et être ici est toujours aussi enthousiasmant. Je travaille avec Denis Cogneau sur un projet portant sur les anciennes colonies françaises d'Afrique. Mon séjour à PSE m'a permis également de me rendre aux archives où se trouvent les données des anciennes colonies françaises: j'ai pu y collecter des données, prendre des photos, etc. Durant mon séjour j'ai également collaboré avec Léa Rouanet, doctorante sous la direction de Denis Cogneau et j'ai rencontré Oliver Van den Eynde avec lequel j'ai l'intention de travailler dans les prochains mois.

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE VOS RECHERCHES EN COURS ?

A. M. Je suis sur un projet de recherche relatif au niveau de vie des habitants des anciennes colonies françaises d'Afrique. Nous utilisons la taille des habitants comme instrument pour mesurer le niveau de vie dans ces pays car la taille est synonyme de meilleure santé. Nous avons déjà collecté près de 100 000 tailles de recrues engagées par l'Armée dans les colonies françaises, sur une période allant de 1890 à 1940. L'analyse est menée en fonction de la cohorte de naissance. Il s'agit d'un projet très ambitieux pour lequel j'ai obtenu un financement de l'ESRC et Denis de l'ANR; il y a un travail de collecte de données considérable et nous avons prévu de publier plusieurs articles sur ce thème: le premier por-

tera sur la manière dont le niveau de vie des habitants change. La période coloniale a-t-elle améliorée ou détériorée le niveau de vie des individus? Pour certains, la colonisation est synonyme d'exploitation et cette période aurait entraîné une baisse du niveau de vie. Le débat existe: à ce jour, nous observons que la taille moyenne des africains augmente, et que le niveau de vie semble ainsi avoir augmenté – mais il faut déterminer le rôle des critères

« C'est la deuxième fois que je viens à PSE en tant qu'invité et être ici est toujours aussi enthousiasmant. »

de sélection de l'armée qui s'est intéressée aux personnes ayant une très bonne condition physique. Une fois cela validé, nous regarderons du côté des causes afin de savoir pourquoi la taille augmente ou diminue. Cela fera l'objet d'un deuxième article.

VOTRE CV LAISSE À PENSER QUE VOUS BOUGEZ BEAUCOUP...

A. M. Oui et quelque soit l'endroit où je me trouve, je me sens chez moi. Je suis constamment en train de bouger. Je suis né en Iran, j'ai grandi en Autriche, à la frontière allemande, puis j'ai effectué mes études dont mon doctorat en Allemagne. Je suis ensuite allé à Oxford pour y faire mon post-doctorat. Je suis aujourd'hui chercheur à Brighton. Je suis resté en Angleterre car une opportunité s'offrait à moi mais également parce que c'est un pays très intéressant lorsque l'on fait des recherches sur l'Afrique. Lorsque je ne suis pas en Allemagne ou en Angleterre je vais en Italie, d'où est originaire ma femme ou bien je rends visite à des collègues en France... ☺

Propos recueillis par Catherine Gérardin



Alexander Moradi

Depuis 2008, Alexander Moradi est maître de conférences au sein du département d'économie de l'Université de Sussex. Ses travaux portent notamment sur les causes et les conséquences de la dénutrition et de la mauvaise santé des individus dans les pays en développement. Ses recherches actuelles ont reçu plusieurs financements: de l'ESRC, de l'ANR ou encore de «l'African Economic History Network». Il a également été lecteur expert extérieur pour de nombreuses revues internationales ainsi que pour des organismes financeurs tels que l'ESRC ou le Marsden Fund.

PARCOURS

Mathieu Perona, docteur «stress test»

Une fois son doctorat en économie obtenu à PSE, Mathieu Perona n'a pas tergiversé quand la Société Générale lui a ouvert les bras. La banque apprécie le titre de docteur à sa juste valeur. L'autonomie, les capacités d'analyse, de recherche et de développement sont des compétences qu'elle recherche et encourage. Il y conçoit des modèles et des méthodes destinés à estimer les pertes que ferait la banque dans un contexte économique dégradé: les stress tests ou tests de résistance. Son sujet de thèse ne le prédisposait pourtant pas à embrasser cette carrière. Après un DEA sur le prix unique du livre et des disques, son doctorat, sous la direction de Bernard Caillaud se penche sur: «Les politiques publiques des industries culturelles». «Je suis passé d'un DEA empirique à une thèse théorique, sur les conseils de Thomas Piketty

qui estime à juste titre que les économistes doivent travailler ces deux aspects» explique Mathieu Perona.

Dès le début de son parcours d'économiste, il s'est intéressé aux biens culturels. «L'idée commune est que les biens culturels ne sont pas des biens comme les autres, mais en quoi sont-ils différents?». Pour lui, cette exceptionnalité a été surinterprétée par les politiques publiques et cela a conduit à une ignorance des effets pervers des régulations. Ainsi en est-il du prix unique du livre qui, pensé au départ pour préserver les librairies et leur diversité, les a empêché de monter dans le train du numérique et de faire valoir leur rôle de prescripteurs. De même pour l'obligation de passer un pourcentage de chanson française à la radio «Il y a eu un phénomène de remplissage des quotas, et ce sont

toujours les mêmes morceaux qui sont diffusés. La régulation des marchés culturels a fini par avoir, en terme de diversité, un effet opposé à son objectif initial» constate Mathieu. De son passage à PSE, il garde un excellent souvenir (et un blog qu'il tient toujours: www.leconomiste-notes.fr). Il loue la très grande qualité des cours, l'accessibilité des chercheurs, la possibilité de faire des travaux différents et un environnement intellectuel fantastique. Un petit bémol toutefois, la «marque» PSE est encore peu reconnue dans le monde de l'entreprise. «PSE a encore une marge de manœuvre sur la communication envers le secteur privé» résume t-il. Un beau chantier en perspective! ☺

Propos recueillis par Églantine Gabaix-Hialé



Mathieu Perona,
Chef de projet
Stress tests à la
Société Générale

DÉBAT

RETRAITES

Quelles pistes de réformes, pour quels objectifs ?

Jean-Olivier Hairault

Chaire associée à PSE, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Antoine Bozio

Membre associé à PSE, directeur de l'Institut des politiques publiques

Augmenter l'âge de la retraite : bien au-delà d'une simple réforme du système de retraite.

La commission Moreau a rendu ses propositions en matière de réforme de la retraite. Un peu plus de taux de cotisations, un peu moins de pensions, beaucoup plus de travail.

Les deux premières mesures sont malheureusement rendues nécessaires par la crise actuelle et surtout l'impossibilité de gérer la baisse transitoire des cotisations par la dette publique face à la défiance des épargnants du reste du monde, parmi lesquels beaucoup de futurs retraités. Mais elles devront être fortement limitées en ampleur et dans le temps: la hausse des cotisations est une menace pour la compétitivité, la baisse des pensions l'est pour la pérennité du système par répartition. Notons que la dégradation du niveau de vie des retraités est déjà programmée (désindexation par rapport aux salaires) et qu'elle va s'intensifier par le fait même d'une plus grande longévité, toute année de vie supplémentaire découpant encore plus pensions constantes et salaires croissants.

La recommandation de 44 années de cotisations est la réponse que je considère comme appropriée à l'allongement de la vie¹. Elle est à la fois efficace et équitable. Mais cet allongement de la vie active aurait un intérêt bien au-delà de la réforme des retraites. Il marquerait le retour sur le marché du travail des seniors que la France, de la retraite à 60 ans aux différentes pré-retraites, s'est évertuée à faire sortir prématurément, souvent au nom de l'emploi des plus jeunes, toujours pour éviter le chômage aux âges médians. La faiblesse du taux d'emploi des seniors entre 55 et 65 ans est d'abord le résultat de ses politiques publiques malthusiennes qui ont réduit considérablement les heures travaillées en France depuis le milieu des années 1970. Alors que le financement de notre modèle social repose sur le travail, les heures travaillées se sont globalement réduites de 30% lorsque l'on tient compte de la baisse du temps de travail, ce qui ne pouvait manquer de se traduire par une forte hausse des taux de prélèvements obligatoires. Moins de travail, plus d'impôts, moins de marges pour les entreprises, et globalement moins d'investissements et d'innovations. L'allongement de la durée de cotisation à 44 années serait d'abord la marque que la France tourne le dos à cette spirale négative.

C'est pourquoi il faut s'inquiéter de l'absence de recommandations en matière de réforme du système d'allocation-chômage des seniors qui agit de facto comme une pré-retraite. Les sorties massives par les ruptures conventionnelles à 58 ans ne doivent rien au hasard: 3 ans d'indemnisation mènent ainsi jusqu'à 61 ans pour ensuite profiter d'une prolongation automatique de l'allocation-chômage jusqu'à l'âge du taux plein. Les réformes dans les pays du Nord de l'Europe ont pourtant bien montré qu'il fallait considérablement augmenter les incitations des seniors à rester en emploi, comme celles des entreprises à les garder, les deux étant d'ailleurs intimement liées. Dans un opuscule récent du Cepremap², j'insistais sur l'importance de ces réformes du marché du travail des seniors pour éviter de voir exploser les effectifs du chômage des plus de 55 ans, qui est la marque d'une cessation anticipée de l'activité bien avant l'âge de liquidation. Ces réformes demandent encore plus de courage politique que la réforme des retraites. Elles heurteront de plein fouet les pratiques d'ajustement des effectifs par les seniors validées par les partenaires sociaux sur le terrain des licenciements. La commission Moreau n'a même pas eu le courage... de le dire! ☹

« 44 années de cotisations est la réponse que je considère comme appropriée [...] »

Une réforme (de plus) à petits pas...

Après 1993, 2003, 2010, voici le cru 2013 de la réforme des retraites qui se prépare. Les enjeux sont doubles: d'abord assurer la solvabilité financière du système de retraite, mais aussi améliorer le fonctionnement général du système pour offrir plus de lisibilité sur les droits, réduire les inégalités de traitement entre régimes et améliorer le pilotage de long-terme du système.

Sur la solvabilité du système, deux facteurs démographiques jouent aujourd'hui à plein: l'augmentation de l'espérance de vie, lente et progressive au fil des générations, et l'arrivée à la retraite depuis 2006 des générations nombreuses du baby-boom qui accentuent fortement le déséquilibre financier du système, et ce jusqu'en 2030. A cette situation démographique bien connue s'ajoute une croissance économique pratiquement nulle, qui déprécie les recettes et réduit le mécanisme d'ajustement du niveau des pensions. En effet, comme l'a montré Didier Blanchet dans une *Note de l'IPP*, l'ajustement de notre système de retraite est devenu, depuis la réforme Balladur de 1993, très dépendant de la croissance économique: avec la désindexation des salaires portés aux comptes, la croissance des salaires est le mécanisme principal qui permet la réduction progressive du niveau des pensions.

Sur l'architecture du système, les éléments de diagnostics sont très largement partagés. Les différents rapports du COR mettent en évidence de façon très claire les incohérences du système actuel: effet anti-redistributif du cœur de la formule de calcul des retraites, droits non-contributifs pas toujours « utiles », opacité de la redistribution, incohérences pour les poly-pensionnés, différences entre régimes difficilement défendables, etc. Un rapport de l'IPP (Bonnet et al 2013) met en lumière ces incohérences pour le cas des droits familiaux et conjugaux de retraite

« Une multitude de modifications techniques et peu lisibles est proposée [...] mais de cohérence d'ensemble il n'en est pas question »

et propose une remise à plat substantielle de ces dispositifs.

De façon plus générale, l'amélioration de l'architecture du système de retraite oppose les tenants de petits pas (les réformes paramétriques) aux tenants d'une approche plus structurelle (la réforme dite systémique). A ce titre, le rapport Moreau correspond à la proposition la plus aboutie de la première voie: une multitude de modifications techniques

et peu lisibles est proposée pour répondre aux dysfonctionnements du système mais de cohérence d'ensemble il n'en est pas question. Contrairement à ce que laisse entendre le mot systémique, une approche plus structurelle ne consiste pas à « changer de système »: les propositions d'un régime en points ou en comptes notionnels, ne doivent pas viser ni à modifier la relation entre contributif et non-contributif ni à sortir d'un régime en répartition. L'objectif est d'abord d'unifier la formule de calcul des droits à la retraite pour faire en sorte que chaque contribution donne les mêmes droits à tous les salariés, quel que soit leur profil de carrière ou leur régime. Cela permettrait d'unifier les droits non-contributifs, de réformer le système en touchant tous les assurés de la même façon et à terme de faire converger les régimes.

Une telle approche ne sera sûrement pas retenue pour le cru 2013 de la réforme des retraites, mais contrairement à ce que vont annoncer les responsables politiques, ce ne sera pas sûrement pas la dernière réforme des retraites! ☹

1 Vivre et travailler plus longtemps, Éditions Descartes.

2 Pour l'emploi des seniors, Éditions Presses de l'ENS.

FOCUS

Le décollage de l'Institut des politiques publiques

Développé dans le cadre d'un partenariat scientifique entre PSE et le CREST, l'IPP vise à promouvoir l'analyse et l'évaluation quantitatives des politiques publiques, en s'appuyant sur les méthodes les plus récentes de la recherche en économie. Il collabore notamment avec le CEPREMAP, le J-PAL Europe pour les évaluations aléatoires et la Banque de France. En un an et demi, l'équipe de l'Institut des politiques publiques et ses chercheurs affiliés ont fourni des efforts considérables sur une multitude de projets, et les premiers résultats et réalisations semblent à la hauteur des ambitions de l'Institut.

La phase initiale - création d'un conseil d'orientation, nomination des dirigeants - avait rapidement laissé place à la structuration scientifique autour de huit thématiques*. La recherche universitaire, l'offre d'expertise, et enfin la diffusion des connaissances sont les trois missions principales qui se sont alors dessinées. En 2012-2013, l'IPP a ainsi pu développer les premières versions opérationnelles de TAXIPP et PENSIPP



- micro simulateurs du système fiscal-social et du système de retraite (accompagnés de leurs guides méthodologiques). Grâce aux nombreuses techniques d'évaluation maîtrisées par ses chercheurs, l'Institut a dès la première année signé huit contrats d'expertise d'envergure avec des entités publiques et privées sur des sujets très divers : l'intermédiation financière, le crédit impôt recherche ou encore les programmes de réussite éducative. Certains de ces projets ont d'ors et déjà donné lieu à des publications : cinq « Notes IPP » ont été mises à disposition de la presse, des décideurs publics et plus généralement de l'ensemble des citoyens ; la collection

« retour d'expérience » a été inaugurée en partenariat avec le J-PAL ; deux rapports ont vu le jour et ont été largement diffusés. Le portail Internet de l'IPP a également accueilli les premiers outils interactifs : un simulateur de bulletin de salaire et l'ensemble de la législation nécessaire au calcul des barèmes des prélèvements sociaux. En deux ans, l'IPP s'est ainsi déjà affirmé comme une structure de référence dans le champ de l'analyse et de l'évaluation des politiques publiques. La couverture médiatique large de ses productions et les interventions presse, radiophoniques ou télévisuelles de son directeur en témoignent.

Il doit désormais consolider ses premiers succès en termes de recherche, et de dissémination - tant parmi les dirigeants que dans le débat public. Une responsabilité qui est au cœur de la motivation des équipes de l'IPP pour les mois et années à venir !

* Fiscalité, Emploi, Éducation, Logement et territoires, Santé et bien-être, Environnement, Retraites, Politiques sectorielles.

PARTENAIRES La Banque Mondiale

Institution cotée AAA, la Banque mondiale emprunte sur les marchés à taux avantageux, ce qui lui permet d'accorder des prêts préférentiels aux États qui font appel à elle pour soutenir leur développement. Son rôle est également de produire de la connaissance au service de la communauté du développement en général. Elle exerce aujourd'hui une influence déterminante dans la définition et la mise en œuvre des politiques de développement dans le monde.

PSE est depuis sa création en 2006 étroitement liée à la Banque mondiale, tout d'abord au travers de son deuxième directeur, François Bourguignon, qui en a été de 2002 à 2007 économiste en chef et premier vice-président chargé de l'économie du développement. François Bourguignon a, à ce titre, guidé le programme de la Banque en matière de recherche en économie et de stratégie de développement, à l'échelon national, régional et international. De nombreux chercheurs de PSE ont également effectué de plus ou moins longs séjours au sein de la Banque mondiale, soit à titre d'invité soit en tant qu'employé. PSE reçoit pour sa part régulièrement des invités venant de la Banque mondiale tel que Francisco H.G. Ferreira. Par ailleurs des étudiants



effectuent chaque année leur stage de Master à la Banque mondiale, qu'ils obtiennent grâce à leurs professeurs qui ont, pour certains, des liens très étroits avec des chercheurs de la Banque mondiale. Entre 2011 et 2013 ils ont été au nombre de 4.

La Banque mondiale finance également des projets de recherche portés par des chercheurs de PSE. Depuis 2011, la Banque a financé 6 différents projets de recherche dont un projet au sein de la chaire Economics of Transparency and Accountability (ETA). Les autres projets soutenaient ou soutiennent des actions dans les pays suivants : au Sénégal, à Haïti, au Nicaragua, au Maroc et pour finir au Kenya. Enfin, J-PAL, le laboratoire d'action contre la pauvreté dont le bureau Europe est basé à PSE, travaille étroitement avec la Banque mondiale sur une cinquantaine d'évaluations d'impact dans le monde entier. ☺

BIRD

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT
Depuis 1944

Finance la reconstruction en Europe et dans les pays en développement

AID

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT
Depuis 1960

Aide les États les plus pauvres

SFI

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE
Depuis 1956

Soutient l'investissement privé

AMGI

AGENCE MULTILATÉRALE DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS
Depuis 1988

Promeut les investissements directs à l'étranger

CIRDI

CENTRE INTERNATIONAL POUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS
Depuis 1966

Règle les différends relatifs aux investissements